



LES 15 ANS DE LA QUADRASOLO MÉDITERRANÉE

DU 19 AU 26 AOÛT 2016

Avis de course

Programme provisoire

Vendredi 19 août :	Accueil et contrôles à Marseille
Samedi 20 août :	1ère étape : Marseille-Marseille
Dimanche 21 août :	2ème étape : Marseille - Martigues
Lundi 22 et mardi 23 août :	3ème étape : étape de nuit Martigues – La Seyne sur mer
Mercredi 24 août :	4ème étape : La Seyne sur mer parcours côtier
Jeudi 25 août :	5ème étape : La Seyne sur mer - Marseille
Vendredi 26 août :	6ème étape : Marseille – Marseille

1. Organisation

Association Course des Vieux Safrans
Société Nautique de Marseille

2. Règles de course

L'épreuve sera régie par

- les règles définies dans les règles de course à la voile (R.C.V.) 2013-2016
- Règlement Championnat Solo Méditerranée IRC
- Règlement Championnat Duo Méditerranée IRC
- les règles de classe et les règles de jauge concernées
- Le règlement du Championnat Double Méditerranée IRC UNCL 2015

3. Admissibilité et inscription

Deux épreuves ont lieu simultanément : l'une en solo, l'autre en duo.

Elles sont ouvertes à tous les bateaux jaugeés IRC

- pour les solos : longueur comprise entre 8,50 à 11 mètres
- pour les duos : longueur comprise entre 8,50 à 12.50 mètres

Concurrents duos : l'un des deux doit avoir au moins plus de 40 ans dans l'année

Les bateaux doivent être armés dans leur catégorie de navigation conformément à l'arrêté du 30 septembre 2004.

Les bateaux devront être équipés d'un moteur fixe, en bon état de fonctionnement disposant d'une autonomie relative avec l'étape à courir, ainsi que d'une VHF fixe d'une puissance de 25 w.

Pour l'étape de nuit, les coureurs devront porter sur eux une lampe Flash-light.

Les concurrents devront faire parvenir pour fin juin au plus tard leur frais d'inscription soit 370 euros pour les solos et 490 pour les doubles à l'ordre de « Quadrasolo Méditerranée » au Comité d'Organisation seul juge pour accepter ou refuser une inscription, à l'adresse suivante : *Société Nautique de Marseille - inscription Quadrasolo- Pavillon flottant, Quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille*

4. Publicité

La Publicité sera restreinte à la catégorie A

5. Classement

Il y aura un classement Solos et un Duos. Il pourra être retiré une course hormis la dernière manche et l'étape de nuit.

6. Contrôles

Les bateaux et concurrents devront se trouver à la disposition du Comité de Course le vendredi 19 août à partir de 10 heures.

Les contrôles sur les points énumérés ci-dessus, seront effectués le vendredi 19 et le samedi matin 20 août jusqu'à 10 h.

7. Responsabilité

Les concurrents participent à l'épreuve à leur propre risque (règle n°4 des R.C.V.). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de l'épreuve, aussi bien avant, pendant, qu'après l'épreuve.

En outre, chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

8. Abandon

En cas d'abandon, les concurrents doivent immédiatement avertir soit le Comité de course par VHF ou téléphone portable, soit le CROSS MED par les mêmes moyens.

9. Modification

L'Organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de la course, notamment en cas d'avis de coup de vent, sans que les concurrents puissent se prévaloir d'un préjudice.

L'engagement à la QUADRASOLO MEDITERRANEE implique l'acceptation sans réserve du présent règlement

Tous renseignements et inscriptions : www.lanautique.com onglet Quadrasolo
Tél 04 91 54 32 03 Fax 04 91 33 41 03

